



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 13 du 30 mars 2023

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation de l'université d'Amiens en vue de délivrer le diplôme de formation générale en sciences odontologiques
arrêté du 21-2-2023 (NOR : ESRS2305964A)

Master

Prorogation de l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine délivré par l'Institut national du patrimoine
arrêté du 8-3-2023 (NOR : ESRS2307005A)

Enseignements primaire, secondaire et supérieur

Enseignement et formation professionnels

Orientations pour le déploiement de dispositifs expérimentaux de formation à l'acquisition et à l'évaluation de compétences socio-comportementales dans l'enseignement et la formation professionnels
note de service du 29-3-2023 (NOR : MENE2308139N)

Mouvement du personnel

Nomination

Désignation à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie
arrêté du 2-3-2023 (NOR : ESRR2306432A)

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'orientation relatif à l'attribution du label Qualité français langue étrangère
arrêté du 20-2-2023 (NOR : ESRS2306393A)

Conseils, comités, commissions

Composition du Conseil national des astronomes et physiciens : modification
arrêté du 24-2-2023 (NOR : ESRH2237252A)

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut national des langues et civilisations orientales
arrêté du 6-3-2023 (NOR : ESRS2306437A)

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie
arrêté du 6-3-2023 (NOR : ESRR2306766A)

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation de l'université d'Amiens en vue de délivrer le diplôme de formation générale en sciences odontologiques

NOR : ESRS2305964A

arrêté du 21-2-2023

MESR - DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation ; arrêté du 22-3-2011 modifié ; avis du Cneser en date du 14-2-2023

Article 1 - L'université d'Amiens est accréditée à délivrer le diplôme de formation générale en sciences odontologiques à compter de l'année universitaire 2023-2024 et jusqu'à la fin de l'année universitaire 2025-2026.

Article 2 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 21 février 2023

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et par délégation,
La cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale,
Laure Vagner-Shaw

Enseignement supérieur et recherche

Master

Prorogation de l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine délivré par l'Institut national du patrimoine

NOR : ESRS2307005A

arrêté du 8-3-2023

MESR - DGESIP A1-3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 8 mars 2023, le grade de master est conféré de plein droit aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine délivré par l'Institut national du patrimoine pour les promotions qui ont obtenu ce diplôme à la fin des années universitaires 2024-2025 et 2025-2026.

Enseignements primaire, secondaire et supérieur

Enseignement et formation professionnels

Orientations pour le déploiement de dispositifs expérimentaux de formation à l'acquisition et à l'évaluation de compétences socio-comportementales dans l'enseignement et la formation professionnels

NOR : MENE2308139N
note de service du 29-3-2023
MENJ - MESR - MDEFP

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux préfètes et préfets de région ; aux présidentes et présidents d'université ; aux présidents-directeurs généraux des EPST ; aux directeurs et directrices des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ; aux directeurs et directrices des écoles académiques de la formation continue

Lors de sa visite dans la Vienne le 27 janvier dernier, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, a présenté la stratégie du numérique pour l'éducation. Elle pose une nouvelle ambition pour les compétences des élèves et des professeurs au moment même où la transition numérique et la transition écologique mettent en évidence des modifications de comportement individuel et collectif majeures dans les situations professionnelles et leur organisation.

Le travail requiert désormais des salariés hautement qualifiés pour réaliser des tâches de plus en plus complexes, le plus souvent en équipe, dans des environnements en mutation permanente qui demandent une forte adaptabilité. À côté des compétences techniques, on constate l'importance croissante accordée aux compétences sociales et comportementales pour l'employabilité des jeunes et leur réussite professionnelle. Créer, innover, résoudre des problèmes et décider en situation collective constituent, par exemple, autant d'actes qui réclament des compétences opérationnelles de coopération et de collaboration. En outre, des travaux de recherche montrent que la maîtrise de ces compétences est non seulement déterminante pour l'insertion professionnelle, mais qu'elle l'est tout autant pour la réussite scolaire. Or aujourd'hui, elles ne sont pas suffisamment mises en avant dans la plupart des cursus de la formation, initiale comme continue, de l'enseignement et de l'apprentissage professionnels.

La question du développement de leur acquisition et leur évaluation est un enjeu pour l'enseignement et la formation professionnels des jeunes. Elle appelle une double réponse : l'inscription de ces compétences dans les objectifs opérationnels des cursus des formations professionnelles d'une part et, d'autre part, l'appropriation des voies de leur acquisition par les enseignants.

Réinvestir les acquis de l'action ProFAN

Inscrite dans « Innovation numérique pour l'excellence éducative » du Programme d'investissements d'avenir, l'action ProFAN[1] - conçue et pilotée par la mission Monteil (mission interministérielle sur le numérique éducatif) - a permis d'aménager, dans un cadre scientifique attesté, des situations d'apprentissage et d'enseignement afin d'étudier l'acquisition de compétences socio-comportementales et d'en mesurer les effets cognitifs et sociaux chez les élèves impliqués dans l'expérimentation.

De janvier 2017 à décembre 2021, les différentes phases de l'expérimentation se sont déroulées en associant, dans un protocole commun, des chercheurs, des cadres de l'éducation nationale, des équipes pédagogiques (plus de 1 200 enseignants) et des élèves de baccalauréat professionnel (plus de 10 000 élèves) dans 3 filières représentatives des grands secteurs d'activités dans 109 établissements de 10 académies. Le consortium de recherche réunissait 26 chercheurs dans 7 laboratoires français et suisses.

Le traitement scientifique des situations d'enseignement et d'apprentissage étudiées, fondées, notamment, sur la mobilisation et la reconnaissance des expertises de chacun des élèves, montre qu'elles ont des effets à la fois sur l'amélioration des performances scolaires et sur l'acquisition de compétences socio-comportementales[2]. S'ouvrent ainsi des possibilités concrètes pour enrichir les formations initiales et anticiper par la formation continue les évolutions du monde du travail dans l'univers digital.

Dans le cadre des investissements d'avenir de France 2030 et dans le contexte de la réforme du lycée professionnel voulue par le président de la République en concertation des acteurs de l'éducation, il a été décidé de soutenir un ensemble d'initiatives susceptibles de faciliter et d'accélérer les transferts des acquis de cette action dans le monde de l'enseignement et de la formation professionnels.

Former et accompagner les enseignants et les formateurs

Le déploiement **d'un dispositif national de formation de formateurs** des lycées professionnels est assuré par le consortium de recherche engagé dans le projet ProFAN, en lien avec la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco). Il vise à consolider, enrichir et développer les gestes pédagogiques, les compétences coopératives et collaboratives pour l'entraînement au travail en équipe.

La production de la formation avec ses contenus, son environnement numérique spécifique, son évaluation continue et la mesure de ses effets, seront l'objet d'une qualification scientifique.

Ce déploiement sera opéré à travers le réseau des écoles académiques de la formation continue (E AFC) sous l'autorité des recteurs et impliquera les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) volontaires.

Financement et calendrier de réalisation

Le Secrétariat général pour l'investissement engage pour cette action 10 millions d'euros qui seront dédiés au déploiement de la recherche développement ProFAN-transfert. Ce financement est destiné à couvrir plusieurs types de dépenses : conception, développement et diffusion de supports de formation, indemnisation d'enseignants et formateurs, frais de fonctionnement et de déplacement, contrats de recherche et contrats doctoraux et post-doctoraux.

Le calendrier de l'expérimentation s'étend de septembre 2023 à septembre 2026, selon le programme suivant :

- de mars à septembre 2023 : élaboration des contenus et organisation des dispositifs nationaux de formation, planification ;
- de septembre 2023 à juillet 2024, déploiement dans les académies suivantes : Bordeaux, Limoges, Poitiers, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg, Rennes, Nantes, Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand, Grenoble, Guyane ;
- de septembre 2024 à juillet 2025, déploiement dans les autres académies ;
- de septembre 2025 à juillet 2026, évaluation finale du dispositif et restitution nationale.

Pilotage et exploitation des résultats

Un conseil d'orientation et de suivi de la recherche-action ProFAN-transfert sera constitué. Composé d'un représentant du consortium de recherche, d'un recteur, d'un représentant de la Dgesco, de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), de la direction du numérique pour l'éducation (DNE), de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), d'un représentant du secrétariat général pour l'investissement (SGPI), de l'opérateur (agence nationale de la recherche [ANR]), des personnels de direction et des membres des corps d'inspection, d'enseignants et de formateurs, il sera présidé par le recteur Monteil. Le conseil d'orientation et de suivi rendra compte aux ministres concernés de l'état d'avancement du déploiement de la recherche-action, des conditions de sa réalisation et des résultats obtenus.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Pap Ndiaye

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Sylvie Retailleau

La ministre déléguée auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels,
Carole Grandjean

[1] <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo41/MENB1628228N.htm>

[2] *Partager l'expertise : l'interdépendance positive, un levier pour de nouvelles compétences, avril 2022*

Mouvement du personnel

Nomination

Désignation à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR2306432A

arrêté du 2-3-2023

MESR - DGRI SPFCO B2 - DGESIP - MENJ

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 2 mars 2023, sont admis en qualité d'auditeurs de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie au titre de la session 2022-2023 :

- Thierry Amiot, chef de projet, Centre national d'études spatiales (CNES) ;
- Christophe Bonte, chargé de mission, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) ;
- Laurent Bouilloux, chef de service, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ;
- Jérémie Bouvet, directeur adjoint, association Les petits débrouillards Île-de-France ;
- Florence Brière, présidente de Colibri conseil et gérante de L'auberge de tous les âges ;
- Bertrand Charmaison, directeur de l'institut de recherche ITésé, du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ;
- Christophe Chicher, vice-président architecture et performances des systèmes spatiaux, ArianeGroup ;
- Monsieur Ulf Clerwall, chargé de mission, Alliance sciences société ;
- Madame Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) ;
- Thierry Courtine, chef du service de la recherche et de l'innovation au commissariat général au développement durable, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- Nathalie Coyan Parfait, directrice de cabinet, communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique ;
- Laurianne Cruzol, directrice des affaires financières, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ;
- Florence Decuyper, directrice des affaires générales et de l'aide au pilotage, université d'Avignon ;
- Géraldine Delaforge, responsable du pôle accessibilité, Universcience ;
- Luis Dias, développeur commercial du secteur spatial, Watt & Well ;
- Magali Domergue, cheffe de la mission Climat observation et évolution du système terre, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- Régis Dumond, sous-directeur technique, centre d'analyse technico-opérationnelle de défense, direction générale de l'armement, ministère des Armées ;
- Grégory Flandin, directeur de programme, IRT Saint-Exupéry ;
- Francis Garrido, directeur adjoint de la direction Eau, environnement, procédés et analyses, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ;
- Denis Gautier, directeur-adjoint du département Environnements et sociétés, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ;
- Marie-Josée Justine Geneviève, directrice générale des services, commune de Baie-Mahault, Guadeloupe ;
- Catherine Gilles-Pascaud, adjointe au directeur de l'Institut rayonnement-matière de Saclay (Iramis) pour

- les partenariats et l'innovation, responsable de la cellule Partenariats et valorisation, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ;
- Sébastien Hentz, adjoint au directeur du Laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux (Liten) en charge des activités scientifiques, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ;
 - Cécile Janet, directrice des affaires juridiques, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) ;
 - Guillaume Jeux, directeur activité export, Thales ;
 - Sandrine Josso, députée, Assemblée nationale ;
 - Catherine Kerneur, chef du département des formations du 1er cycle, direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
 - Catherine Lamy-Bergot, directrice du département Solutions systèmes produits de radiocommunications, Thales ;
 - Olivier Le Pivert, coordinateur de l'expertise scientifique en appui aux pouvoirs publics, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) ;
 - Monsieur Michel Le Van Kiem, directeur développement et innovation, Grand port maritime de Bordeaux ;
 - Jean-Baptiste Merilhou, délégué Science avec et pour la société, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) ;
 - Dorothée Moisan, journaliste indépendante, correspondante au Monde ;
 - Tristan Mourre, associé, Mazars ;
 - Sébastien Nochez, chef de division stratégie et analyse, Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp), Gendarmerie nationale ;
 - Clémence Pierangelo, cheffe du service Politique technique centrale, Centre national d'études spatiales (CNES) ;
 - Paul-Olivier Raynaud Lacroze, Vice-président Human resources and sales excellence Europe et Afrique », Dormakaba ;
 - Sophie Renaudin, déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, rectorat de la région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz ;
 - Ericka Rosnel, directrice de la transition écologique et du développement durable, commune de Baie-Mahault, Guadeloupe ;
 - Christelle Roy, directrice Europe de la recherche et coopération internationale, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
 - Marie Ruez, consultante en stratégie et développement des organisations de l'économie sociale et solidaire, fondatrice du cabinet de conseil IR&D conseil ;
 - Patrick Schmitt, directeur recherche innovation, Mouvement des entreprises de France (Medef) ;
 - Véronique Souverain, responsable communication, Société d'accélération du transfert de technologies (Satt) Linksium Grenoble Alpes ;
 - Vanessa Tocut, directrice adjointe administrative de l'Institut national des sciences de l'univers (Insu) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
 - Alban Torette, directeur conseil, Humans Matter ;
 - Fabrice Tristant, chef de service, Dassault Aviation ;
 - Natalie Votta, cheffe du service Financements externes et développement des partenariats industriels, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ;
 - Sébastien Wasner, directeur adjoint, département infrastructures et matériaux, Cerema Méditerranée ;
 - Claire Werlen, directrice de la mission Pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts,

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Julie Zittel, directrice de la recherche et de la valorisation, Sorbonne Université.

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'orientation relatif à l'attribution du label Qualité français langue étrangère

NOR : ESRS2306393A
arrêté du 20-2-2023
MESR - DGESIP - MEAE - MC

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 123-6, L. 123-7 et R. 314-51 à R. 314-69 ; décret n° 2006-672 du 8-6-2006 ; décret n° 2007-1831 du 24-12-2007

Article 1 - Sont nommés au conseil d'orientation prévu dans le décret n° 2007-1831 du 24 décembre 2007 :
Au titre des personnalités :

- le président du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) ;
- le directeur général de Campus France ;
- le président de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) ;
- le directeur de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN), ministère de l'Intérieur ;
- le secrétaire général de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) ;
- le président de la Fondation Alliance française ;
- le président de l'Association des directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers (ADCUEFE) ;
- le président de groupement FLE ;
- le président du groupement professionnel Souffle ;
- le président du Rassemblement national des centres de langues de l'enseignement supérieur (Ranacles) ;
- Thierry Pelletier, chargé de mission nationale qualité, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- Madame Hannelore Guerrand, coordinatrice du département des langues - école d'ingénieurs EIGSI (La Rochelle), auditrice.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 20 février 2023

Pour la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et par délégation,
Le directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international,
Aurélien Lechevallier

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Pour la ministre de la Culture, et par délégation,
Le délégué général adjoint à la langue française et aux langues de France,
Jean-François Baldi

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Composition du Conseil national des astronomes et physiciens : modification

NOR : ESRH2237252A
arrêté du 24-2-2023
MESR - DGRH A2-2

Vu décret n° 86-433 du 12-3-1986 modifié ; arrêté du 20-12-2019 ; proposition du comité scientifique de l'Insu

Article 1 - À l'article 4 de l'arrêté du 20 décembre 2019 susvisé, en section astronomie, Cateline Leménager, astronome adjointe à l'université Paris-Saclay, remplace Miho Janvier.

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 24 février 2023

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Boris Melmoux-Eude

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut national des langues et civilisations orientales

NOR : ESRS2306437A
arrêté du 6-3-2023
MESR - DGESIP B1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 6 mars 2023, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national des langues et civilisations orientales à compter du 25 mars 2023, les personnalités dont les noms suivent :

- Claire Bordes ;
- Marie Gaille ;
- Anne Gueguen ;
- Karoline Postel Vinay ;
- Etienne Rodary.

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR2306766A

arrêté du 6-3-2023

MESR - DGRI SPFCO B2 - DGESIP - MENJ

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en date du 6 mars 2023, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie :

- au titre des personnalités désignées pour leur compétence scientifique, leur compétence d'administrateur de la recherche publique ou privée ou pour leurs responsabilités dans la société civile :
 - Jean-Yves Koch ;
 - Madame Dominique Levent ;
 - Alain Juillet ;
 - Didier Miraton.
- Au titre des anciens auditeurs et sur proposition de la directrice de l'institut :
 - Sophie Becherel ;
 - Isabelle Zablitz-Schmitz.